



Postulat - 25_POS_61 - Denis Corboz et consorts au nom Elodie Lopez, Circé Fuchs, Philippe Jobin - Produits d'honneur du Conseil d'État

Texte déposé :

Chaque année, le Conseil d'État choisit un vin d'honneur, vin qui l'accompagne pendant 365 jours, lors de ses réceptions officielles accompagnées d'un apéritif. Nous aimerais élargir cette mise en valeur avec une liste de produits plus large et issus du terroir vaudois.

Par ce postulat, nous demandons que chaque année, le Conseil d'État choisisse différentes denrées vaudoises, tant liquides que solides (par exemple : bière, cidre, sirop, flûtes, pâtés, charcuterie, fromages, légumes, viennoiseries ou encore desserts). Ces produits issus du terroir vaudois seraient mis en valeurs lors des réceptions officielles ou d'apéritifs organisés au Grand Conseil. Ils pourraient être estampillés « Produits d'honneur du Conseil d'État ». Pour des raisons pratiques, ces produits devront être déjà transformés et prêts à l'emploi.

Concrètement, *Vaud Promotion* sélectionnerait des produits réalisant par exemple de bons résultats aux concours nationaux ou internationaux. Le reste de la sélection serait choisi par *Vaud Promotion* sur le site « Vaud certifié d'ici » <https://www.vaud.ch/vaud-certifie-dici/>. Le choix final de ces présélections serait effectué par le Conseil d'État.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de promouvoir la production et la consommation alimentaire locale. Elle souhaite aussi contribuer à diminuer l'empreinte environnementale de notre système alimentaire, en accord avec les objectifs du plan climat.

Par ce postulat, nous demandons respectueusement au Conseil d'État :

- ☛ d'étudier l'opportunité de promouvoir les produits vaudois qu'il aura choisis et de les mettre en valeur lors de chaque réception officielle ou apéritif du Conseil d'État et du Grand Conseil

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Date de dépôt : 18.11.2025

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Aurélien Demaurex (V'L)
3. Carine Carvalho (SOC)
4. Cédric Echenard (SOC)
5. Céline Misiego (EP)
6. Cendrine Cachemaille (SOC)
7. Circé Fuchs (V'L)
8. Claire Attinger Doepper (SOC)
9. Cloé Pointet (V'L)
10. David Raedler (VER)
11. David Vogel (V'L)
12. Denis Dumartheray (UDC)
13. Eliane Desarzens (SOC)
14. Elodie Lopez (EP)
15. Felix Stürner (VER)
16. Géraldine Dubuis (VER)
17. Graziella Schaller (V'L)
18. Isabelle Freymond (IND)
19. Jacques-André Haury (V'L)
20. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
21. Jean-Claude Favre (V'L)
22. Jean-Louis Radice (V'L)
23. Jerome De Benedictis (V'L)
24. Joëlle Minacci (EP)
25. Julien Eggenberger (SOC)
26. Laurent Balsiger (SOC)
27. Marc Vuilleumier (EP)
28. Martine Gerber (VER)
29. Michael Demont (UDC)
30. Monique Ryf (SOC)
31. Muriel Thalmann (SOC)
32. Nathalie Jaccard (VER)
33. Nicolas Bolay (UDC)
34. Oleg Gafner (VER)

- 35. Olivier Agassis (UDC)
- 36. Oscar Cherbuin (VL)
- 37. Patricia Spack Isenrich (SOC)
- 38. Pierre Fonjallaz (VER)
- 39. Pierre Zwahlen (VER)
- 40. Pierre-André Pernoud (UDC)
- 41. Sandra Pasquier (SOC)
- 42. Sébastien Humbert (VL)
- 43. Sébastien Kessler (SOC)
- 44. Stéphane Balet (SOC)
- 45. Sylvie Pittet Blanchette (SOC)
- 46. Valérie Zonca (VER)
- 47. Vincent Jaques (SOC)
- 48. Vincent Keller (EP)
- 49. Virginie Pilault (SOC)
- 50. Yannick Maury (VER)
- 51. Yves Paccaud (SOC)